

LA LETTRE D'INFOS

DES FOYERS RURAUX DU GARD

Septembre - octobre 2023

Sommaire

La vie du réseau

Des référents du CA pour les associations adhérentes : découvrez le votre	P 2
Les jeunes en E-Trott !	P 2
Séjour jeunes : de L'empire romain à notre civilisation	P 3
Prochaine formation civique et citoyenne	P 3
Parole en fête : 14 et 15 octobre	P 3
Le Mobil'Sport prêt à sillonner le Gard	P 4
Formation des bénévoles : améliorez la communication au sein de votre association !	P 4
Le jardin de l'Ortalet a besoin de vous !	P 4
Formation Gestanet	P 5
Impact Emploi association : La FDFR 30, tiers de confiance URSSAF	P 5
L'agenda du réseau	P 5

Autour des assos

Elaboration d'une politique départementale de l'ESS	P 7
Le Pass'Sport reconduit pour la saison 2023-2024	P 7
Fin du certificat médical obligatoire pour les majeurs	P 8
FNSMR-SACEM-SPRE saison 2023/2024	P 8
Education populaire : sans moyens suffisants, le secteur risque "de revenir à un service complètement marchand"	P 9
Du bon usage du mail pour éviter les conflits	P 10

Comme chaque année, la FDFR 30 s'engage à vous accompagner dans vos projets ! Alors n'oubliez pas de renouveler votre adhésion au mouvement rural pour la saison 2023-2024.

Pour toutes questions concernant l'adhésion contactez Nathalie DESCHACHT au 04 66 81 78 58.

*nous vous souhaitons à toutes et tous
une très belle rentrée 2023 !*



www.facebook.com/federationdesfoyersrurauxdugard/

www.facebook.com/cdsmr30/

www.mouvementruralgard.org/

Des référents du CA pour les associations adhérentes : découvrez le votre

Afin d'être au plus proche de vos besoins, les administrateurs se sont répartis par secteur géographique. Ainsi chaque association, en plus de l'équipe de salariés de la FDFR 30, a un interlocuteur privilégié.

Voici le tableau des référents par association :

Administrateur	Associations dont il est le référent	Administrateur	Associations dont il est le référent
Sylvia TISOT	<ul style="list-style-type: none"> • Sport et Détente - St Siffret • le Capoeira - Alès • Alès Sinfonia • Adeauxmino 	Isabelle CZERBAKOFF	Axis - Mialet
Michèle GEBELIN	<ul style="list-style-type: none"> • Comité d'animation - Villevieille • ALASC - Lédignan 	Jean-Marie LUITAUD	<ul style="list-style-type: none"> • Belvezet Loisirs Sport Nature • Gym Durfort
Jacky TEISSIER	<ul style="list-style-type: none"> • Accès Pour Tous - Meyrannes • Foyer Rural St Etienne de l'Olm • Foyer Rural de Tornac • Le Langage des Papillons - Anduze • Art Création - La Calmette 	Michel ROUSSEL	<ul style="list-style-type: none"> • Vita Vallée - St André de Valborgne • Loisirs Sport Danse - Saint Jean du Gard
Nathalie RAYSSIGUIER	<ul style="list-style-type: none"> • Les Capitelles - Arpaillargues • RAPS - Comps • AMLC - Comps • Blauza'Form - Blauzac • Trail en Vrac - St Anastasie 	Pierre VIVIER	<ul style="list-style-type: none"> • Les Chemins de l'Amitié - Nîmes • Ronin Spirit - St Gilles • Foyer Rural Vallabrègues
Maryse JOLY	<ul style="list-style-type: none"> • Temps Libre - Saint Génies • Loisirs sportifs Saint Chaptès 	Audrey GAUBERT	<ul style="list-style-type: none"> • Chez Mialet • Foyer Rural de Mialet

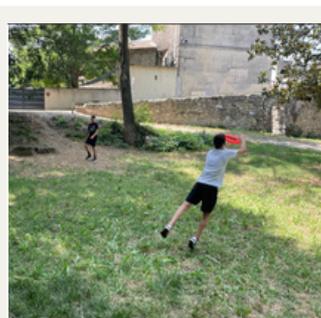
Votre référent peut venir à votre rencontre et répondre à vos questions, envies ou interrogations.

Les jeunes en E-Trott !

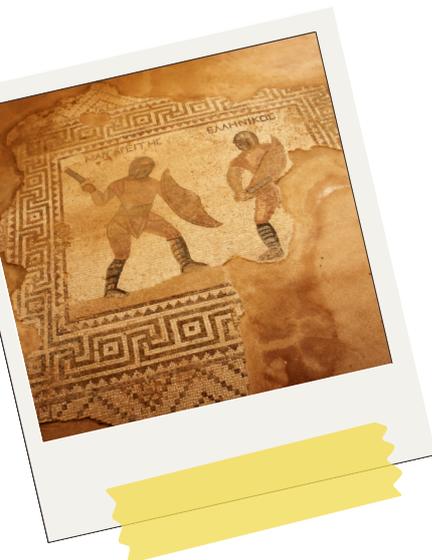
Le mercredi 12 juillet, les jeunes des associations adhérentes à la fédération des Foyers Ruraux ont participé à une "journée aventure" sur la commune de Boisseron (34).

Lors de cette journée, les adolescents ont pu parcourir des sites historiques aux manettes de trottinettes électriques tout terrain et s'initier au Disc Golf sur un parcours ludique et arboré. Cette rencontre a été aussi l'occasion de réfléchir tous ensemble à la construction du séjour jeunes de la Toussaint.

Un beau moment de partage et de convivialité !



Séjour jeunes : de L'empire romain à notre civilisation



Du 30 octobre au 3 novembre 2023 la FDFR 30 propose aux adolescents gardois de 11 à 17 ans un séjours jeunes.

Ce séjour dont la thématique est "de l'Empire Romain à notre civilisation" se déroulera dans la ville de Nîmes et il proposera aux jeunes ruraux des aventures et des activités culturelles et sportives dans un environnement urbain qui rompt avec leur quotidien.

Au programme : visites de monuments historiques, Escape Game dans la ville, activités créatives, découvertes sportives, sans oublier les veillées ! Les jeunes seront logés à l'auberge de jeunesse de Nîmes, La Cigale, au riche passé antique et située dans un quartier calme proche du centre-ville.

**Contact et inscription auprès de Ludovic LE MERRER :
ludovic.lemerrer@ mouvement-rural.fr ou au 04 66 81 78 58.**

Prochaine formation civique et citoyenne

La prochaine formation civique et citoyenne proposée par la FDFR 30 aux volontaires en service civique aura lieu les 06 et 07 novembre 2023 à Saint Génès de Malgoires.

Toujours sur la thématique du développement durable et de la transition écologique, cette formation permet aux jeunes de se rencontrer, d'être informés sur leurs droits et devoirs en tant que volontaires en service civique et d'aborder ensemble de façon ludique un sujet particulièrement important et d'actualité !

**N'hésitez pas à inscrire vos volontaires en contactant Marie RIBO :
marie.ribo@mouvement-rural.org ou au 04 66 81 78 58.**

Parole en fête : 14 et 15 octobre

Venez nombreux à la première édition de "Parole en fête" qui se déroulera les 14 et 15 octobre à Tornac.

Quatre associations adhérentes de notre réseau (Adeauxmino de Deaux, Chez Mialet, Le Langage des papillons à Anduze et le Foyer Rural de Tornac) vous proposent une manifestation culturelle autour du livre et de la parole dès le samedi 10h jusqu'au dimanche 17h. Au programme : contes, lecture gastronomique, lectures théâtralisées, atelier mangas, atelier papier végétal, théâtre d'improvisation, boîtes à mots...

Cette manifestation, coordonnée par la fédération, se veut intergénérationnelle. Son ambition est de sensibiliser aux différentes formes d'expressions et thématiques (le conte, le dessin, la gastronomie, les jeux, le voyage...), et de permettre au public de rencontrer les auteurs et d'échanger.

Un très beau moment en perspective à ne surtout pas rater !

14>15
10H-22H>10H-18H
OCT.2023
TORNAC

RESTAURATION
BUVETTE

PAROLE EN FÊTE
ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE

MANGAS CONTES ATELIERS THÉÂTRE D'IMPRO
CRIEUSE EXPOSITIONS LECTURES THÉÂTRALISÉES

GARD Ales Tornac Foyer Rural de Tornac Chez Mialet

Le Mobil'Sport prêt à sillonner le Gard !



Il est là, il est beau et il arrive sur vos places, salles des fêtes, cours d'écoles ou plateaux multisport. Alors il n'y a plus qu'à réserver son intervention !

Pour rappel, le "Mobil'Sport" est un concept innovant, porté par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR). Le projet a été élaboré dans une optique globale d'animation, de sport-santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités territoriales : un éducateur sportif professionnel et un fourgon équipé de matériel sportif viennent à la rencontre des publics.

Le Mobil'Sport est un service de proximité proposé aux acteurs locaux. Ceux-ci peuvent participer à l'élaboration de la tournée en planifiant plusieurs animations dans la même journée, et bénéficier de tarifs dégressifs.

La prestation comprend l'encadrement, le matériel, le déplacement et la préparation.

Vous souhaitez que le sport vienne à vous ? Contacter Ludovic LE MERRER pour plus d'informations ou connaître les tarifs : cdsmr.30@mouvement-rural.org ou au 04 66 81 78 58.

Formation des bénévoles : améliorez la communication au sein de votre association !



Comment encourager les bénévoles à s'impliquer davantage ? Comment donner à ceux qui font vivre le projet associatif l'opportunité de s'y sentir bien et de s'y investir ?

Cette formation gratuite proposée le 21 novembre 2023 aux bénévoles associatifs, a pour objectif d'aider ceux-ci à acquérir des techniques pour se doter de bonnes pratiques qui facilitent la fluidité relationnelle permettant de développer une communication interne efficace au sein de son association.

Cette session d'une journée animée sous forme d'échanges de pratiques permettra grâce à des outils collaboratifs issus de l'éducation populaires d'identifier grâce à l'intelligence collective les bons leviers à activer.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de Marie RIBO au 04 66 81 78 58.

Le jardin de l'Ortalet a besoin de vous !

Le jardin pédagogique de l'Ortalet, une des pièces maîtresse des animations de l'association Temps Libre pourrait ne plus être mis à disposition de celle-ci à terme. En effet le propriétaire souhaite le vendre et si possible à l'association.

Pour ne pas le perdre, l'association, lors de sa dernière Assemblée Générale en mai dernier, a décidé de lancer une campagne de financement participatif et de se porter acquéreur.

Pour cela, elle a ouvert une campagne sur le site Hello Asso avec ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/association-temps-libre/collectes/un-jardin-pedagogique-pour-tous>

Chaque don peut être déductible des impôts et donne lieu à une contrepartie symbolique.

Temps libre compte sur vous !

Formation Gestanet



La FDFR 30 vous propose une séance de formation à la reprise de vos activités associatives pour mieux maîtriser et découvrir les nouvelles fonctionnalités de Gestanet.

RDV le 4 octobre 2023 à 18h00 dans nos locaux.

Infos et inscriptions : 04 66 81 78 58 ou fdfr.30@mouvement-rural.org

Impact Emploi association : La FDFR 30, tiers de confiance URSSAF

La FDFR 30 est reconnue association tiers de confiance par l'URSSAF, elle vient de signer avec cet organisme une convention dont l'objet est d'encadrer la mise à disposition de l'outil "**Impact Emploi association**".

Elle pourra :

- Apporter à l'association employeuse tout conseil et information pour la réalisation des contrats de travail et des documents déclaratifs afférents à l'emploi de salariés et aux charges sociales
- Réaliser les bulletins de paie et documents déclaratifs afférents à l'emploi de salariés relevant du régime général de la sécurité sociale et aux charges sociales
- Transmettre les bulletins de salaires à l'association employeuse, pour remise au salarié concomitamment au versement du salaire
- Transmettre les déclarations à chaque administration ou organisme concerné.

N'hésitez pas à nous contacter au 04 66 81 78 58 pour plus d'informations.

AGENDA DU RÉSEAU

Le plein d'activités avec le Foyer Rural de Tornac !

Le Foyer Rural de la région de Tornac vous propose de nombreuses activités pour cette rentrée 2023-2024 :

- De la gym
- Du Qi Gong
- Des ateliers d'arts plastiques
- Des ateliers de création "comédie musicale"
- Du multisport enfants
- Des ateliers "chorale du monde"
- De la danse enfants
- Des sorties VTT
- Du judo
- De la Zumba
- De la randonnée
- Des ateliers "manga et street art"
- Du badminton



Infos et inscriptions : fr.tornac@mouvement-rural.org - 07 71 88 36 44

<https://foyer-rural-tornac.foyersruraux.org/>

INVITATION
CÉVENNES TRANSITION TOUR
28 & 29 septembre 2023
2 JOURS - 100 KM - 7 ETAPES - 8 PROJETS - 1 TERRITOIRE

**A LA RENCONTRE DES INITIATIVES LOCALES
SOUTENUES PAR LA FONDATION DE FRANCE**

Les 28 et 29 septembre 2023, une tournée de presque 100 km sillonnera les Cévennes à la découverte des initiatives locales soutenues par la Fondation de France.
Le Cévennes Transition Tour est un circuit à travers les Cévennes à la rencontre de projets et de démarches soutenus récemment par la Fondation de France.
Cette traversée, de Maruejols-les-Gardons jusqu'au Vigan, fera 7 étapes au cours desquelles 8 structures présenteront leur engagement et leurs projets soutenus par la Fondation de France en immersion sur le territoire sur lequel elles agissent.
Au programme : des temps d'échanges, des animations et des rencontres pour mettre en lumière les démarches collectives, les innovations sociales et solidaires de celles et ceux qui réinventent et dynamisent les territoires ruraux.

**L'ASSOCIATION LE LANGAGE DES PAILLONS
GROUPE CVN**

vous convie le **JEUDI 28 SEPTEMBRE** à son étape du Tour
à **ANDUZE**

de 15 h30 à 17 h 30 , aux Jardins de la Filature

Témoignages sur l'accueil au coeur du quartier populaire

- Remise à niveau scolaire enfants, mineurs et adultes
- Cours de Français Langue Etrangère
- Goûter-rencontre

INFORMATIONS PRATIQUES :
lelangagedespapillons@gmail.com
www.facebook.com/lelangagedespapillons
ouvert de 10h à 18h, de Septembre à Juillet

groupecvn@riseup.net
groupecvn.fr



©Aurélio Rodriguez

Du Tai Ji Quan avec AXIS

TAI JI QUAN



Des ateliers hebdomadaires de Tai Ji / Qi Gong sont proposés par l'association AXIS de Mialet, **tous les mardis de 10h à 11h30 à Alès**, au conservatoire Maurice André, 15 Quai Boissier de Sauvages.

Des exercices de santé traditionnels pour entretenir votre souplesse et concentration, dispensés par **Delphine DESYEUX**.

Tarifs : 10€ l'atelier, 75€ le trimestre et 150€ l'année - Adhésion à AXIS 10€.

Infos et inscriptions : d.desyeux@gmail.com - 06 70 17 82 87.

Elaboration d'une politique départementale de l'ESS

Le Conseil départemental du Gard (CD 30) élabore en concertation son premier Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Vous êtes élu local, membre ou responsable d'association, de mutuelle, de fondation, de coopérative... le CD 30 a besoin de votre expertise.

Participez aux réunions territoriales, donnez votre avis, partagez votre expérience et contribuez à l'élaboration d'une politique départementale de l'ESS au plus proche des besoins des territoires et de leurs habitants.

Voici ci-dessous le calendrier des rencontres territoriales. Pour vous inscrire :

<https://evenement.gard.fr/concertation-ess>

Ateliers	Date	Lieu	Horaires
Garrigues et Costières de Nîmes	25 sept.	Espace Diderot	14-17h
Aigoual Cévennes	27 sept.	Salle Cantou Mairie LE VIGAN	14-17h
Pays Cévennes	2 octobre	Maison du CD Alès	14-17h
Vidourle Camargue	4 octobre	Salle Georges Bizet Mairie VAUVERT	14-17h
Uzège Pont du Gard	11 octobre	Maison de la pierre Mairie Vers Pont du Gard	14-17h
Gard Rhodanien	16 octobre	Maison du CD Bagnols	14-17h
Piémont Cévenol	18 octobre	Espace culturel Mairie de Sauve	14-17h

Le Pass'Sport reconduit pour la saison 2023-2024



Mis en place dès 2021 par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques afin de favoriser la pratique sportive des jeunes dans les clubs sportifs, le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2023-2024.

Pour rappel, cette aide, annoncée à sa création par le Président de la République, consiste en une déduction immédiate de 50€ sur le coût de l'inscription en club (adhésion et/ou licence), prise entre le 1er juin et le 31 décembre 2023. Elle est ouverte à près de 6,7 millions de jeunes bénéficiaires.

Le Pass'Sport peut être utilisé dans un club affilié aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que **dans les associations agréées Jeunesse Education Populaire (JEP) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).**

Nouveauté cette année, le Pass'Sport sera désormais accepté pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands comme par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, qui proposerait une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets ». **Il sera également ouvert sur tout le territoire aux 5 000 associations agréées Sport ou Jeunesse et Education Populaire proposant une activité sportive.**

Toutes les informations sur le Pass'Sport peuvent être retrouvées sur le portail utilisateurs :

www.pass.sports.gouv.fr

Fin du certificat médical obligatoire pour les majeurs

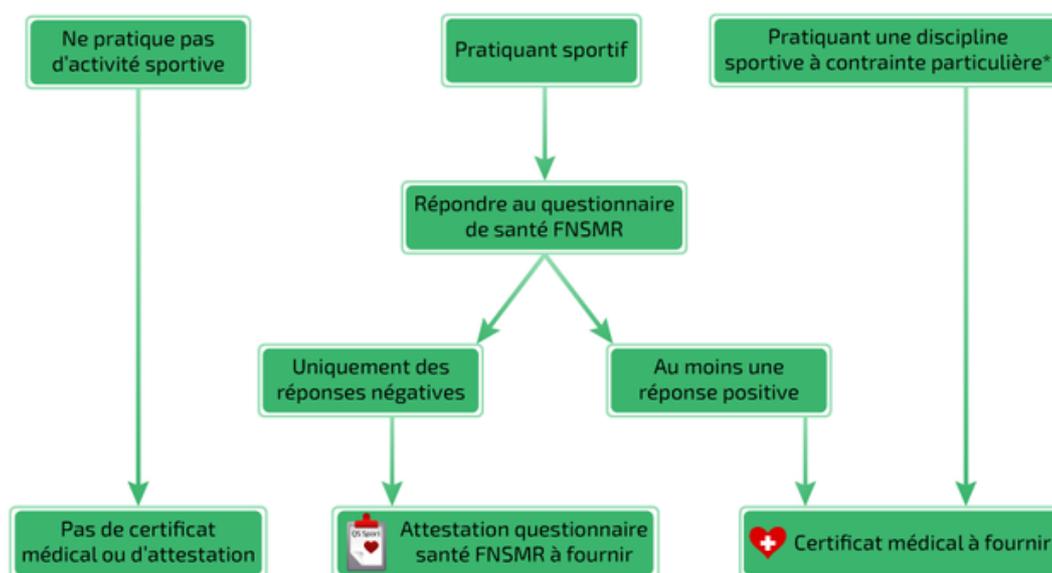
Suite à la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport, les fédérations sportives ont le soin de définir les conditions dans lesquelles la présentation du certificat médical est exigée pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence.

A ce titre la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural a décidé de supprimer l'obligation de présenter un certificat médical au profit d'un questionnaire de santé "majeurs" adapté, spécifique à la FNSMR sauf pour les disciplines à contraintes particulières.

A compter de cette saison 2023/24, tous les licenciés sportifs majeurs FNSMR devront remplir un questionnaire de santé et attester auprès de son association que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. À défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois. Le questionnaire de santé "majeurs" FNSMR est à compléter par les nouveaux licenciés et chaque année par ceux qui renouvellent leur licence.

La réglementation concernant les mineurs n'est pas modifiée. Le responsable légal du mineur doit remplir avec lui le questionnaire de santé "mineurs".

Vous pouvez retrouver les informations et les modèles de documents sur la page du Certificat Médical sur le site de la FNSMR : <https://www.fnsmr.org/>.



FNSMR-SACEM-SPRE saison 2023/2024

Les modalités du protocole de centralisation FNSMR-SACEM-SPRE sont en train d'être revues en profondeur pour la saison 2023/2024.

Deux modifications majeures sont apportées :

- 3 niveaux d'intensité d'utilisation de musique (2 dans le précédent protocole) ;
- Intégration des événements (galas, repas, soirées, etc.) qui étaient exclus dans le précédent protocole.

Au final, la combinaison des deux paramètres génère 9 tarifs différents. Mais tout sera toujours très simple. Il vous suffira d'inscrire le nombre de pratiquants et le nombre d'événements organisés pour générer votre déclaration. Le nouveau protocole sera beaucoup plus complet que le précédent et correspondra bien mieux aux situations que rencontrent nos associations.

Le formulaire de déclaration sera accessible dans le courant du mois de septembre 2023.

Education populaire : sans moyens suffisants, le secteur risque “de revenir à un service complètement marchand”

Le secteur associatif souffre d'une baisse des subventions de l'Etat. David Cluzeau, directeur du principal syndicat du secteur, alerte sur le besoin d'un financement pérenne.

Dans un contexte d'inflation et de baisse des aides, le secteur de l'éducation populaire – le monde associatif agissant dans des domaines aussi variés que le soutien scolaire, l'insertion par le sport, l'accès à la culture ou la formation professionnelle – est fragilisé. Pour David Cluzeau, directeur d'Hexopée, syndicat des employeurs de l'animation et de l'éducation populaire, il est urgent de maintenir un mécanisme de solidarité nationale pour ne pas accroître les inégalités face à l'éducation.

Dans une pétition de mai 2023, à l'initiative des «élus et employeurs pour l'animation et l'éducation populaire», vous parlez de «crise économique et financière inédite et profonde» du secteur. Quelles en sont les causes ?

La première raison est l'inflation qui a pesé sur l'ensemble des coûts des associations. Dans la branche de l'éducation populaire, on a essayé d'augmenter les salaires en fonction de l'inflation, donc les charges des associations ont augmenté. Parallèlement, les financements ont baissé. Les collectivités territoriales avaient moins de ressources et leurs dotations globales n'ont pas été suffisamment rehaussées. Même quand elles en ont la volonté, leur capacité à soutenir les acteurs associatifs est amoindrie.

Cette crise inédite suit celle du Covid, période durant laquelle les associations ont puisé dans leurs réserves pour se maintenir à flot, en plus du soutien précieux de l'Etat. Certaines ont utilisé ses mécanismes proposés, comme les prêts, qu'il faut maintenant rembourser. Cette situation économique est extrêmement périlleuse. En début d'année, notre baromètre montrait qu'un quart des associations de l'éducation populaire était en situation financière préoccupante puisqu'elles n'avaient pas plus de trois mois de trésorerie pour couvrir leur exploitation. S'ajoute à cela le fait que les usagers ont, eux aussi, moins de ressources. Dans une situation inflationniste importante, le choix du loisir ou éducatif n'est pas toujours la priorité.

Quelles sont les conséquences de ces baisses de ressources ?

Pour le moment, les associations s'en sortent à peu près car elles continuent à puiser dans leurs réserves. Mais il y a la difficulté à pouvoir réinvestir ou à mener de nouveaux projets. Une conséquence peut aussi être la diminution des capacités d'accueil des publics et de la proposition de services. Pour le moment, ce n'est pas un tsunami, mais il faut être vigilant.

Y a-t-il eu des changements récents qui vont dans le bon sens ?

Ce n'est pas suffisant, mais il y a eu des signes positifs. Notamment des annonces gouvernementales, comme la mise en place du «pass colo» [le dispositif, annoncé par la ministre des Solidarités et des Familles Aurore Bergé et effectif dès 2024, doit être doté de 200 à 350 euros par enfant, ndlr]. Cette aide s'inscrit dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion signée entre la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et l'Etat au début de l'été. Mais la question de la capacité d'intervention des collectivités territoriales n'est pas résolue. Concernant les financements des associations de l'éducation populaire, nous avons l'habitude de dire qu'un tiers vient de la CNAF, un tiers des collectivités et un tiers des usagers.

Face à cette situation, quelles sont vos revendications ?

Nous appelons à la mise en place d'une conférence des financeurs. Il s'agirait d'une réunion de l'ensemble des financeurs de l'animation et de l'éducation populaire. Ce serait l'occasion d'échanger, pour préparer chaque année des projets de loi de finances, mais aussi pour mieux utiliser les moyens attribués sur l'ensemble du territoire. Parallèlement, il faudrait inscrire une soutenabilité des modèles économiques des associations, en engageant des financements pluriannuels pour mener sur plusieurs années des activités financées avec des subventions, ou dans le cadre de marchés publics.

Pourquoi est-ce important de soutenir le secteur de l'éducation populaire ?

L'éducation populaire intervient, en complément de l'école, pour favoriser l'émancipation de tous les citoyens. Il ne s'agit pas de leur dire comment penser, mais de leur donner des éléments pour penser de manière autonome. Nous sommes persuadés que si l'éducation populaire se ravive, ce serait une solution. Les gens comprendraient mieux le monde et seraient plus en capacité d'agir. Des situations émeutières comme celles du début de l'été pourraient être évitées. On lutterait aussi contre le complotisme ambiant, en redonnant sa place à un examen critique, raisonné et fondé sur le doute. Cela commence dès le plus jeune âge, avec des accueils de loisirs et éducatifs qui permettent de lutter contre les inégalités face à l'éducation.

Quels sont les principaux risques si rien n'est fait ?

Si la tendance à la baisse se poursuit, le danger est la fermeture d'une partie de ce que propose l'éducation populaire à une tranche de la population. Le risque est de revenir à un service complètement marchand avec des coûts de services. Un certain nombre de personnes ne pourront plus y accéder aussi facilement qu'aujourd'hui. Alors qu'un des enjeux de l'éducation populaire est l'accès à la culture, à l'éducation et aux loisirs pour tous. Pour faire son œuvre, elle doit s'appuyer sur un mécanisme de solidarité nationale important qui passe par l'attribution de fonds publics suffisants.

Article de Perrine Kempf, publié le 19 août 2023 sur <https://www.liberation.fr/>

Du bon usage du mail pour éviter les conflits

Adopter de bonnes pratiques en matière de message électronique est un élément élémentaire mais majeur dans la prévention des conflits internes.

Qui résiste à répondre immédiatement aux sollicitations ? Qui n'a pas adressé un message incompris ? Qui ne s'est pas agacé en lisant un mail reçu ? Qui ne s'est pas laissé submerger par leur nombre ? Autant de situations susceptibles de générer ou nourrir des tensions interpersonnelles que des règles élémentaires peuvent limiter.

Si l'envoi d'un message est facile et rapide, sa réponse n'a pas à être immédiate. Prendre le temps de lire la sollicitation permet de bien la comprendre. Du temps est également nécessaire pour répondre de manière appropriée et à la bonne personne. Et peut-être qu'un échange direct, par téléphone ou de visu, sera plus pertinent voire plus efficace.

Le traitement des mails est une tâche à part entière et suppose d'être intégrée dans les plannings. Pour éviter les phénomènes de zapping contre-productifs, il est possible d'éteindre les notifications, de prévoir d'ouvrir ses mails et de les traiter à heure fixe (en début de journée, en début d'après-midi...).

Article de Cécile Chassefeire et Adeline Beaumunier, Camino Avocat, publié le 08/06/2023 dans Associations Mode d'Emploi